

ration ; et, enfin, 4° les hémisphères cérébraux proprement dits, siège et siège exclusif de l'intelligence. Ces articles de foi de la science sont basés sur les observations les plus concluantes, justificatives de cette loi du monde physiologique, à savoir, que le développement des organes est corrélatif à celui du principe dont ils sont le siège. Ainsi, dans les divers genres d'animaux, à la plus grande intelligence, toute proportion gardée, correspond toujours le plus grand développement des hémisphères ; à la plus grande motilité le plus grand cervelet, etc., etc...

La division du cerveau entre les instincts physiques, ou plutôt les fonctions vitales, et l'intelligence s'est donc parfaitement opérée depuis Gall ; nous savons pourtant qu'à toutes les parties du cerveau, indistinctement, Gall a imposé et ses continuateurs ont maintenu des attributions purement intellectuelles ou morales. Que penser de cette contradiction, et que répondront ces derniers qui ont tant exalté la logique des faits ? la géographie cranioscopique est donc au moins à refaire quant à présent. Mais poursuivons ou plutôt suivons M. Flourens dans l'étude de la seconde proposition de Gall.

Le cerveau est-il indivisiblement l'organe de toutes les facultés ou bien chacune de ses parties est-elle affectée à chacune de ces dernières ?

Cette question a son côté physiologique et son côté métaphysique ou purement rationnel.

Au premier point de vue elle me paraît tranchée par les récentes expériences dont M. Flourens nous donne le résultat. « On peut, dit-il, retrancher, soit par devant, soit par derrière, soit par en haut, soit par côté, une portion assez étendue des hémisphères cérébraux, sans que l'intelligence soit perdue ; une portion restreinte de ces hémisphères suffit donc à l'exercice de l'intelligence.